

Plan de déconfinement : l'ADISQ se réjouit de la réouverture des salles de spectacles et de la publication d'un calendrier assurant enfin de la prévisibilité

Montréal, le 8 février 2022 – Le premier ministre, François Legault, a présenté aujourd'hui un plan de déconfinement qui comprend un calendrier de réouverture des salles de spectacle s'échelonnant jusqu'au 14 mars. L'ADISQ applaudit cette annonce, qui marque un retour à la normale et répond adéquatement à la demande du milieu du spectacle en apportant de la prévisibilité. Pour l'instant, les mesures d'aide au spectacle en lien avec la pandémie sont confirmées jusqu'au 31 mars. Lors d'une rencontre avec le milieu culturel, aujourd'hui, la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy, s'est faite rassurante quant au maintien d'un soutien au-delà de cette date. L'Association travaillera en collaboration avec le gouvernement pour veiller à ce que le milieu des arts de la scène, fortement fragilisé, continue de bénéficier des mesures d'urgence au printemps et pour que de nouvelles formes de soutien adaptées aux défis posés par la relance soient ensuite mises sur pied.

« Enfin, nos artistes pourront se produire très bientôt devant des salles combles ! Au cours des deux dernières années, nous n'avons pu opérer à pleine jauge que pendant deux mois environ. Dès aujourd'hui, c'est avec optimisme que le milieu de la musique mettra tout en œuvre pour donner envie au public de revenir dans les salles », a déclaré le président de l'ADISQ, Philippe Archambault.

« Le milieu des arts de la scène sent qu'il a été entendu. Ce calendrier de déconfinement répond à notre demande de prévisibilité. Nous continuerons de travailler avec le gouvernement pour que nos besoins soient bien compris, à court comme à long terme. La relance posera de grands défis au milieu de la musique, particulièrement aux artistes de la relève et à ceux œuvrant dans des créneaux de niche », a affirmé Eve Paré, directrice générale de l'ADISQ.

ADISQ

L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) regroupe plus de 150 entreprises représentant l'ensemble de la chaîne professionnelle qui permet aux artistes québécois(e) de la chanson et de l'humour de développer leurs carrières et rejoindre leurs publics : producteurs de disques, de spectacles et de vidéos, maisons de disques, maisons d'édition, distributeurs, salles de spectacles, diffuseurs et autres.

